Envoyé en préfecture le 07/03/2019
Reçu en préfecture le 07/03/2019
Affiché le
ID : 026-212600068-20190304-2019_03_04_4-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

EXRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune d'ALLEX

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents lors de la délibération
19	19	15

Date de la convocation
27 février 2019

Date d'affichage
11 mars 2019

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Séance du 4 mars 2019

Le lundi 4 mars 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.
Etaient excusé(e)s : Jocelyne CASTON représentée par Gérard CROZIER, Chantal ANDRIES représentée par Sylvie VACHON.
Etaient absent(e)s : Didier CHALAS, Marlène DEFROIDCOURT.
Secrétaire de séance : Fanny MOREL.

EXPERIENCE 2 ROUES – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE 2 ROUES A ASSISTANCE ELECTRIQUE COMMUNE/COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE DROME:

Monsieur le Maire rappelle que la communauté de communes du val de Drôme a proposé aux communes en avril 2017 des expérimentations de vélos et de scooters électriques regroupées sous l'appellation « EXPERIENCE 2 ROUES ».

Le principe est de mettre gracieusement à disposition de la commune des 2 roues électriques pour des expérimentations. Ces expérimentations peuvent être à destination d'habitants, d'associations ou d'entreprises sous forme de location ou de prêt.

Pour une durée de 3 mois, chaque commune peut avoir à disposition :
- 1 à 5 vélos à assistance électrique,
- 1 à 2 vélos à assistance électrique 45 km/h (homologué cyclomoteur),
- 1 à 2 scooters,

Monsieur le Maire propose que la commune lance une expérimentation pour la période allant du 11 mars au 27 mai 2019 avec 5 vélos à assistance électrique.
Il propose que les 2 roues soient à mis à disposition des habitants en prêt pour des périodes allant jusqu'à deux semaines.

L'élue référente pour cette expérience sera Madame Christel DUBOIS.

La gestion de cette expérimentation sera assurée par la commune d'Allex. La gestion comprendra la prise des réservations des 2 roues, la mise à disposition et l'état des lieux, le petit entretien courant.

Pour cette mise à disposition, il convient d'établir une convention entre la commune et la CCVD. La proposition de convention cadre est jointe à cette délibération.

Dans cette convention, il est indiqué que :

- les 2 roues sont mis gracieusement à disposition des communes à la condition que les communes s'engagent à faire retour précis de leur expérimentation, assurer la gestion et l'entretien courant des vélos pendant la durée de l'expérimentation (3 mois),

Envoyé en préfecture le 07/03/2019
Reçu en préfecture le 07/03/2019
Affiché le
ID : 026-212600068-20190304-2019_03_04_4-DE

- les communes nomment un référent entretien,

- en cas de pièces cassées ou dégradées, la CCVD s'occupe de la réparation et du remplacement. Elle facture à la commune le coût des pièces changées,

- un dépôt de garantie de 1400 euros par vélo soit demandé aux utilisateurs,

- les communes gèrent le dépôt de garantie qui serait demandée aux utilisateurs,

- la CCVD prenne en charge la livraison aux communes des vélos et leur entretien entre chaque expérimentation ainsi que la formation des référents.

La CCVD fournit aux communes un modèle de contrat utilisateur entre la commune et un ou des utilisateurs ; les communes ayant l'obligation de mettre en place un contrat avec les utilisateurs.

Le contrat rappelle les conditions d'utilisation des 2 Roues, les consignes de sécurité et le prix de la caution. La commune adaptera le contrat à partir de son expérimentation, location ou prêt, durée etc. Le contrat proposé s'inspire de contrats déjà utilisés par d'autres collectivités.

Il est proposé conseil municipal de :

- valider la participation à l'expérience 2 roues avec 5 vélos à assistance électrique, à prêter sur une durée maximale de deux semaines,
- nommer Christel DUBOIS élue référente de cette expérience,
- valider la convention de mise à disposition de vélos à assistance électrique commune/ CCVD et le modèle de contrat commune/utilisateur,
- valider le montant de dépôt de garantie à 1400 euros,
- autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

MAIRIE D'ALLEX DROME

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER